



Berne, 27.09.2011

Communiqué de presse

Conférence internationale de PBI : les défenseur-se-s des droits humains risquent leur vie pour défendre les droits des autres. Comment assurer mieux leur protection ?

Les révoltes dans le monde arabe ont déclenché une vague de solidarité et ont été l'objet d'une forte attention médiatique. Les images et les témoignages d'événements d'une telle portée historique restent ancrés dans nos mémoires. Cependant, dans de nombreuses autres régions du monde beaucoup moins médiatisées, les personnes qui s'engagent pour les droits fondamentaux de leurs concitoyen-ne-s sont opprimées, menacées et diffamées. Les défenseur-se-s des droits humains (DDH) continuent d'être insuffisamment protégés – et ce treize ans après l'adoption de la Déclaration de l'ONU sur les défenseurs des droits de l'homme. L'organisation de protection des DDH Peace Brigades International (PBI), dans le cadre de sa conférence-anniversaire, pose la question de savoir comment cette protection peut être améliorée.

L'espace de travail des défenseur-se-s des droits humains est insuffisamment protégé

La répression et les violations des droits humains font partie de la vie quotidienne dans de nombreuses régions du monde. La guerre contre le trafic de drogue au Mexique a fait des dizaines de milliers de victimes depuis 2006. Plus de dix mille morts et plus de cent mille déplacés, tel est le triste bilan de la guerre civile qui déchira le Népal entre 1996 et 2006. Un grand nombre de crimes n'est pas poursuivi pénalement et leurs auteurs sont rarement traduits en justice. Sans le travail courageux de DDH, ces crimes risquent de rester dans l'oubli. Les DDH dénoncent publiquement les violations des droits humains et s'engagent pour les victimes. Ce travail est crucial dans le processus qui mène à une paix durable. Celui qui a commis des crimes dans un conflit préférerait qu'on ne remue pas le passé. Ainsi, les DDH qui s'engagent dans des processus de paix – qu'ils soient avocat-e-s, communautés indigènes, journalistes ou membres d'églises – sont davantage exposés à des menaces et à des attaques.

PBI veut évaluer les mécanismes de protection et identifier les améliorations possibles

À l'occasion de ses trente ans, PBI saisit l'opportunité de réfléchir sur l'efficacité des mécanismes de protection existants et d'élaborer des recommandations pour les améliorer. Des représentants du gouvernement suisse, d'organisations non-gouvernementales internationales et de l'ONU ainsi que des DDH de régions en conflit se rencontreront le 19 octobre 2011 dans le cadre de la conférence de PBI sur la protection des DDH. Des présentations et ateliers offriront aux décideur-se-s une opportunité de dialogue et de mise en réseau. La liste de recommandations qui sera émise à l'attention de la communauté internationale à l'issue de la conférence devra présenter des instructions concrètes pour l'amélioration des mécanismes de protection.

La conférence offre aux professionnels des médias intéressés l'opportunité de faire un exposé de première main sur les expériences et les défis des DDH.

Emplacement et date : 19.10.2011 de 09h00 à 19h00, CICG, Genève. Langues de la conférence: anglais et espagnol

Contact médias : Jean-David Rochat, jean-david.rochat@peacebrigades.ch, tél. 078 924 30 12

Protéger les défenseur-se-s des droits humains : l'engagement de PBI

PBI s'engage depuis 30 ans pour soutenir le travail des DDH. L'accompagnement protecteur non violent est une contribution fondamentale de PBI à la préservation du champ d'action des DDH. En observant la situation des droits humains et en diffusant des rapports à ce sujet, PBI informe les organismes internationaux et le public, renforçant ainsi la sécurité des DDH.